



# Saint-Julien Vous Parle

## BULLETIN MUNICIPAL

### RÉSUMÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JULIEN LORS DES SÉANCES DE DÉCEMBRE 2011

#### AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES

Le conseil approuve le paiement des dépenses selon le rapport des transactions émis pour la période 11, totalisant 11 257,07 \$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 44 à 47, totalisant 5 613,01 \$.

#### DÉNEIGEMENT À LA MAIN

La municipalité de Saint-Julien confie à Madame Claire Maranda le déneigement du perron du bureau municipal, le déneigement du perron du centre communautaire, le déneigement des boîtes postales, le déneigement de la petite porte du réservoir d'eau et le déneigement de l'entrée de la bibliothèque au coût total de 720\$, soit 6 versements de 120,00\$ pour une saison hivernale complète. Le montant forfaitaire de 120 \$ sera ajouté à la paie mensuelle de novembre à avril.

#### PARTICIPATION

##### AU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ

La municipalité de Saint-Julien participe au Transport adapté de la région de l'Amiante inc. et accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2012 au montant de 106,00 \$ par usager, soit pour un nombre minimum d'un usager pour une contribution totale de 106,00 \$.

#### SOCIAL

##### ADOPTION DU BUDGET 2012

La municipalité de Saint-Julien a confié à madame Marilyne Laprise (Épicerie Guylaine & Gilles Enr.) la préparation d'un buffet pour 45 personnes au coût de 7,00 \$ par personne plus taxes pour le soir du 16 décembre lors de l'adoption du budget 2012, lequel a été suivi d'un social.

#### ADHÉSION 2012

La municipalité adhère à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec dans la catégorie de membre actif au coût de 265\$ plus taxes, elle adhère également à la Fédération Québécoise des municipalités au coût de 620,96 \$ plus taxes.

#### ENTENTE FOURRIÈRE-REFUGE

La municipalité de Saint-Julien renouvelle aux mêmes conditions pour 2012 l'entente de la fourrière-refuge au montant de 1 275 \$ plus taxes.

#### MAINTENANCE DU SITE INTERNET

La municipalité de Saint-Julien confie à Michel Tremblay la maintenance du site internet section socio-culturel au coût de 75 \$ par mois plus taxes.

#### VISITES DE PRÉVENTION INCENDIE

La municipalité de Saint-Julien s'est engagée à accomplir une série d'actions suite à l'adoption par la MRC des Appalaches du schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Parmi celles-ci, nous retrouvons des actions de prévention dont la visite des résidences à risques faibles et moyens. Ces visites consistent en l'application du règlement sur l'avertisseur de fumée, obligatoire dans les résidences. Ce règlement sera adopté en 2012. Dans le but de respecter ses engagements, la municipalité de Saint-Julien confie à la Municipalité de St-Joseph-de-Coleraine la mission des visites de prévention incendie. La mission s'étalera sur 5 ans. La municipalité prévoit 20 visites en 2012. Le coût estimé est de 750 \$.

#### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

##### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le directeur général/secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,

QUE,

Le conseil de la municipalité de Saint-Julien a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 16 décembre 2011, le règlement # 329 relatif aux taux d'imposition 2012.

Toute personne intéressée par ce règlement, peut le consulter au bureau municipal situé au 787 Chemin St-Julien, aux heures de bureau.

DONNÉ à St-Julien ce 19<sup>e</sup> jour de décembre 2011.

## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le directeur général/ secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,

## QUE:

Le Conseil de la municipalité de Saint-Julien a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2011, le règlement # 328 donnant un code d'éthique et de déontologie aux élus municipaux.

Les principales valeurs de la municipalité et des organismes municipaux énoncées dans ce code d'éthique et de déontologie sont :

- 1) L'intégrité
- 2) La prudence dans la poursuite de l'intérêt public
- 3) Le respect envers les autres membres, les employés de la municipalité et les citoyens
- 4) La loyauté envers la municipalité
- 5) La recherche de l'équité
- 6) L'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil

Les valeurs énoncées dans le code d'éthique et de déontologie doivent guider toute personne à qui il s'applique dans l'appréciation des règles déontologiques qui lui sont applicables.

Les règles prévues au présent code d'éthique et de déontologie ont pour objectifs de prévenir, notamment :

- 1) toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
- 2) toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E□2.2);
- 3) le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

Conformément à l'article 12 de la «Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale», un avis a été publié au moins 7 jours avant la séance ordinaire d'adoption du règlement.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du soussigné situé au 787, Chemin de Saint-Julien, Saint-Julien, et ce, aux heures normales d'ouverture du bureau.

DONNÉ à St-Julien ce 6 décembre 2011.

## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le directeur général/ secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,

## QUE,

le 787, chemin de Saint-Julien soit le lieu pour toutes les séances ordinaires du conseil;

## QUE,

le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012, qui débiteront à **20 h** :

Janvier	2 <sup>ième</sup> lundi du mois
Février	1 <sup>er</sup> lundi du mois
Mars	1 <sup>er</sup> lundi du mois
Avril	1 <sup>er</sup> lundi du mois
Mai	1 <sup>er</sup> lundi du mois
Juin	1 <sup>er</sup> lundi du mois
Juillet	1 <sup>er</sup> lundi du mois
Août	1 <sup>er</sup> lundi du mois
Septembre	1 <sup>er</sup> mardi du mois
Octobre	1 <sup>er</sup> lundi du mois
Novembre	1 <sup>er</sup> lundi du mois
Décembre	1 <sup>er</sup> lundi du mois

## QUE,

le 794, chemin de Saint-Julien soit le lieu pour la séance extraordinaire du conseil pour l'adoption du budget qui se tiendra le vendredi 14 décembre 2012 et qui débutera à 20 h.

DONNÉ à St-Julien ce 7<sup>e</sup> jour de décembre 2011.

COMPENSATION INTERNET  
HAUTE VITESSE

Pour avoir le droit à votre compensation, vous devez faire parvenir votre facture d'installation à la municipalité.

L'émission des prochains chèques est le 4 janvier. Avec Beauce sans fil vous avez le droit à un remboursement maximum de 160 \$.

## *Le rôle d'évaluation augmente en moyenne de 16 %, la municipalité diminue son taux de taxation de 12 %*

### VOICI LES TAUX D'IMPOSITION DE 2012

Le taux de la taxe foncière est fixé à 0,76\$ / 100\$ d'évaluation. (diminution de 0,10 \$)

Le taux de la taxe générale pour la Sûreté du Québec est fixé à 0,10\$ / 100\$ d'évaluation. (diminution de 0,02 \$)

Le montant annuel pour les ordures ménagères est fixé à 100\$ pour une résidence, et 50\$ pour un chalet. (identique à l'an passé)

Le montant annuel pour la récupération est fixé à 70\$ pour une résidence, et 35\$ pour un chalet. (identique à l'an passé)

Le montant annuel pour la licence d'un chien est fixé à 15\$. Le montant annuel pour plus de 3 chiens c'est à dire un chenil est fixé à 300\$. (identique en l'an passé)

Le taux d'intérêt pour retard sur taxes et droits de mutations est de 15%. (identique à l'an passé)

### RÉCUPÉRATION DES CANETTES ET DES BOUTEILLES

#### DANS LE VILLAGE DE ST-JOSEPH DE COLERAINE



L'équipe-école et le conseil d'établissement de Ste-Bernadette demandent votre aide. Nous avons besoin de vos canettes et de vos bouteilles vides. Nous irons les chercher dans la journée du samedi 7 janvier 2012 à partir de 12h00. Il vous suffit de les mettre près de votre porte extérieure afin que nous puissions les récupérer.

***Pour les personnes qui résident à Saint-Julien, vous pouvez venir les porter directement à l'école Ste-Bernadette entre 12h30 et 14h. Veuillez entrer par la porte #6 qui donne sur la cour d'école.***

Les sous amassés serviront à la réalisation d'activités spéciales pour les enfants de l'école.

Un grand merci pour votre collaboration !  
L'équipe-école de Ste-Bernadette

### Où pouvons-nous déposer nos restes de RDD?

Apportez-les dans les endroits suivants : (Ne pas mélanger des catégories différentes de RDD).

#### Peintures, vernis et teintures



Services Sanitaires  
Denis Fortier (Thetford Mines)  
3878, Boul Frontenac Est

Coop de Disraéli  
855 Champlain, Disraéli

#### Batteries d'autos



Canadian Tire  
Garage municipal de Disraéli  
Garage en général

Piles domestiques  
rechargeables ou non  
rechargeables:  
Bureau de votre municipalité



#### Huiles usées, filtres, contenants d'huiles, prestone

Services Sanitaires  
Denis Fortier (Thetford Mines)  
3878, boul. Frontenac Est

Canadian Tire

TROUVEZ NOUS  
SUR LE WEB:  
WWW.ST-JULIEN.CA

**SECRETARIAT**  
DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 9H30 À 14H30

787, chemin de Saint-Julien  
Saint-Julien (Québec)  
G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295

Télécopie : 418-423-2384

Messagerie : [municipalite@st-julien.ca](mailto:municipalite@st-julien.ca)

Réjean Gouin, secrétaire-trésorier / directeur général

## PERMIS

Robert Masson, Inspecteur en bâtiment et  
en environnement

Téléphone : 418-423-7031

Courriel : [inspecteurbatiment@st-julien.ca](mailto:inspecteurbatiment@st-julien.ca)

Permis en ligne sur notre site internet  
sous l'onglet "Services en ligne".

## CONGÉ DES FÊTES

Les bureaux seront  
fermés du 26 décembre  
au 3 janvier  
inclusivement.

Joyeux Noël

et

Bonne Année

à tous!

## FESTIVAL DES FOINS L'ÉDITION DE 2012 EST EN PÉRIL.

Céline Therrien nous quitte, on a besoin d'un chef et de bénévoles pour la continuité. Pensez-y, une réunion publique aura lieu en janvier, nous vous contacterai dès que la date sera connue.

## CHEMINS D'HIVER

Le déneigement est assuré par Excavation Grégoire Garneau. Il n'est pas nécessaire de contacter la municipalité pour les problèmes de déneigement. Vous pouvez les contacter directement.

Téléphone : (819) 344-5888

Cellulaire : (819) 460-8045

Cellulaire : (819) 795-5163

## UNE FÊTE DE NOËL RÉUSSIE!!

Fidèle à sa tradition, les enfants de la municipalité ont encore vécu cette année une belle fête de Noël. La participation exceptionnelle des résidents et le spectacle de Nanou la clown nous ont fait passer d'agréables moments. Le comité tient remercier les merveilleux bénévoles et nos généreux commanditaires sans qui, cette belle fête ne pourrait avoir lieu.

## UN GRAND MERCI AUX COMMANDITAIRES DE LA FÊTE DE NOËL

Municipalité de St-Julien  
Laurent Lessard, député  
Excavation Grégoire Garneau  
Équipements Proulx & Raïche  
Caisse populaire du Carrefour des Lacs  
Caisse Populaire de St-Fortunat  
Clinique Dentaire Dany Grondin  
Épicerie Gilles Laprise  
Bijouterie Fréchette  
Quincaillerie Parent  
La Coop des Bois-Francis (Disraeli)  
Pépinière Ancestrale

## LES SALLES

Vous cherchez une salle pour un événement spécial? Les salles du centre communautaire de Saint-Julien vous offrent la solution parfaite et à un prix abordable. La grande salle se loue à 100\$ et la petite 75\$.

## VOIRIE

Éric Faucher

Inspecteur en voirie

Téléphone : 418 332-5686

[inspecteurvoirie@st-julien.ca](mailto:inspecteurvoirie@st-julien.ca)

## FOURRIÈRE MUNICIPALE RESPONSABLE :

Robert Masson

Téléphone: 418-423-4402

Cellulaire: 418-333-2647

Service offert 7 jours et 24h

## DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale  
du Canada, 2004  
Bibliothèque nationale  
du Québec, 2004  
ISSN 1712-5502

## HORAIRE DU CACI

Jeu. 18h30 à 21h30

Ven. 18h30 à 21h30

Sam. 13h00 à 16h00

Dim. 10h00 à 12h00

## CACI

Tel. 418-423-3410

Courriel: [caci@st-julien.ca](mailto:caci@st-julien.ca)

Responsable du CACI:

Yannick Gouin

Tél. 418-423-4506

Courriel: [yannickgouin@hotmail.com](mailto:yannickgouin@hotmail.com)

## HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Jeu. 18h30 à 21h30

Ven. 18h30 à 21h30

Sam. 13h00 à 16h00

Dim. 10h00 à 12h00

Responsable de la Bibliothèque :

Yolande Poirier

Tél. 418-423-3410

Courriel:

[bibliotheque@st-julien.ca](mailto:bibliotheque@st-julien.ca)